

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 28 avril 1971

La séance est ouverte à 2 heures.

AFFAIRES COURANTES

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE CONFLIT AU PAKISTAN ORIENTAL—DEMANDE DE
CONSENTEMENT UNANIME À UNE MOTION AUX
TERMES DE L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, aux termes de l'article 43 du Règlement, je propose, avec l'appui du député de Saint-Jean-Lancaster (M. Bell):

Que la Chambre exprime son inquiétude au sujet des incidents au Pakistan oriental et prie instamment le gouvernement du Canada de prendre toutes les mesures possibles pour aider à soulager les souffrances humaines et à circonscrire les hostilités;

Que le gouvernement prenne l'initiative d'expédier des fournitures médicales pour soulager les souffrances des gens du Pakistan oriental et que la Chambre accepte de déléguer certains de ses membres à titre d'observateurs dans la zone de conflit et de souffrance, si ce rôle était jugé utile dans cette situation cruciale.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: La Chambre vient d'entendre la motion du député de Hillsborough. Aux termes de l'article 43 du Règlement, l'unanimité est requise.

Des voix: Non.

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Comme il n'y a pas unanimité, la motion du député ne peut être mise aux voix.

* * *

• (2.10 p.m.)

LA LOI SUR LA RÉSIDENCE DU PREMIER MINISTRE

MESURE MODIFICATRICE TENDANT À CHANGER LE NOM
ET À FOURNIR DES RÉSIDENCES AU CHEF DE L'OPPOSITION
ET À L'ORATEUR DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé) demande à présenter le bill C-241 tendant à modifier la loi sur la résidence du premier ministre.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

LA LOI SUR LE SÉNAT ET LA CHAMBRE DES COMMUNES

MESURE MODIFICATRICE PORTANT SUR LES INDEMNITÉS
DE SESSION, LES ALLOCATIONS DE DÉPLACEMENT
ET DE TRANSPORT, ETC.

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé) demande à présenter le bill C-242 tendant à modifier la

loi sur le Sénat et la Chambre des Communes, la loi sur les allocations de retraite des députés et la loi instituant la retraite des membres du Sénat.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

LA LOI SUR LES JUGES ET LA LOI SUR L'ADMINISTRATION FINANCIÈRE

MESURE MODIFICATRICE PORTANT SUR LES TRAITEMENTS
ET LES PENSIONS DES JUGES ET DE
L'AUDITEUR GÉNÉRAL

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice) demande à présenter le bill C-243 tendant à modifier la loi sur les juges et la loi sur l'administration financière.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

QUESTIONS INSCRITES AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

LES PERTES DE PRODUCTION DUES AU CHÔMAGE EN 1971

Question n° 638—**M. Orlikow:**

Quelles prévisions le gouvernement a-t-il reçues pour 1971 au sujet de la valeur de la production perdue par suite du chômage, comparativement à ce que serait la production s'il y avait plein emploi—notamment, 4 p. 100 de chômeurs, au cours de l'année à venir?

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Prière de se reporter à la page 3326 des Débats de la Chambre des communes, en date du 12 février 1971.

LES PRÉVISIONS QUANT AU CHÔMAGE POUR 1971

Question n° 639—**M. Orlikow:**

Quelles prévisions le gouvernement a-t-il reçues des ministères ou organismes au sujet du chômage prévu pour chacun des mois de 1971, soit les taux réels ou saisonniers?

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Voir la réponse donnée aujourd'hui à la question n° 638.

AIR CANADA—LE BILINGUISME CHEZ LE PERSONNEL

Question n° 831—**M. MacRae:**

1. Un employé du bureau du Commissaire aux langues ou d'un ministère a-t-il été chargé, le 4 décembre 1970, de vérifier dans quelle mesure les employés d'Air Canada à Ottawa sont bilingues et, dans l'affirmative, sous la direction de qui faisait-il enquête?